Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 11

Artikel: L'année de la misère : [suite]
Autor: Favrat, L.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-193530

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lo valottet, que n'étâi pas on tabornio, et qu'avâi einvià dè romotsi se n'oncllio, fâ âi z'autro z'hommo qu'étiont quie :

— Ne trovâ-vo pas que me n'oncllio s'est bin conservâ ?

Et tandi que lè z'autro rison, lo crapaud tracè vïa po esquivâ on pétâ que se n'oncllio dzemelhivè dè lâi bailli.

Lo frâi et la deléze.

Lo frâi ne respettè rein. Quand bin on clliou portès et fenétrès quand fâ dâi cramenès, faut onco étsâodâ lo fornet, sein quiet lo frâi trâovè moïan dè s'einfatâ dedein. Et que dévant, cein est onco bin pe pi.

Dou valets qu'étiont z'u dansi dein lo défrou, étiont repartis âotrè la né po sè reintornâ, et po étrè pe vito à l'hotô tracivont âo drâi pè on cheindâi que passâvè pè dâi prâ qu'étiont separâ pe dâi z'adzès et dâi baragnès, que y'avâi dâi delézès po poâi passâ.

Ma fâi vo sédè coumeint cein va quand on va dansi ; on ne dansè pas sein bâiré, et lè dou gaillâ étiont on bocon étourlo po sein retornâ. Assebin aprés avâi traci on bon bet, coumeinciront à avâi sono, s'étaisiront dézo on âbro po sè reposâ on momeint et furont bintout eindroumâi coumeint dâi toupins. Ma fâi su lo matin, ne fasâi rein tsaud, et lè dou lurons étiont mau à lâo z'ése.

— Fâ rudo frâi ! se fe ion dè leu ein sè reveilleint !

— Portant, repond son camerado, y'avé bin clliou la deléze !

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. Favrat.

V.

Il fallut bien en venir à rompre le cachet de la lettre et à prendre connaissance de ce qu'on ne savait que trop. Mon Dieu ! je l'avais bien dit, s'écria Jeanne-Marie. Q'allons-nous faire ? Cinq cents francs ! mais où les prendrons-nous par le temps qui court ? Ce Samelet n'a jamais rien valu, je le savais bien ; il fait mauvais ménage et mange tout ce qu'il a. Et ce mariage, et ce trousseau, et tout çà ! Qu'allons-nous devenir !

— Enfin, que veux-tu que j'y fasse ; il faut payer, il n'y a pas de milieu.

— Il faut payer ! il faut payer ! tu ne devais pas le cautionner.

— Mais tu te fais du mauvais sang pour rien ; cinq cents francs, ce n'est pas la mort d'un homme.

— Je le sais bien, mais dans ce moment où tout est si cher !... et Judith ?

Pierre à Claude regardait fixement le feu, il venait de comprendre qu'il avait réellement un bien mauvais pas à franchir. Il possédait un joli domaine, mais il avait d'assez gros intérêts à payer, et il ne pouvait se tirer d'affaire que par un travail actif et continu. Jeanne-Marie reprit.

— Si au moins on ne s'était pas tant pressé d'arrêter ce mariage, on saurait maintenant ce qu'il y a à faire.

— Ma foi ! ce qui est fait est fait, et l'on ne peut pas en revenir.

— Il faut tout d'abord demander du temps pour le paiement du trousseau.

— Oui, il faudra voir.

— Et vite livrer à compte l'argent que tu voulais y mettre, cent écus, je crois, ce qui ferait déjà deux cents francs.

— On verra, on verra.

C'était la réponse de Pierre à Claude lorsqu'il donnait raison à sa femme, car il ne voulait pas avoir l'air d'accepter purement et simplement la solution qu'elle proposait. Il faisait ses réserves, comme pour lui donner à entendre qu'elle n'avait que voix consultative, mais à la fin il exécutait ce qu'elle avait proposé.

* * *

L'oncle était le confident le plus sûr de Jeanne-Marie, et elle ne manqua pas de lui parler de la lettre d'avis qu'on avait reçue. A cette confidence, il ôta sa pipe de la bouche, ce qui voulait dire qu'il comprenait toute la gravité de la situation : Ah ! si j'avais su ça quinze jours plus tôt, je n'aurais pas conseillé le mariage ; mais, voilà, on croit bien faire et il y en a toujours un qui sait les choses mieux que nous.

— Et je m'en serais tenue à ma première manière de voir.

— Au fond, on a vu d'autres affaires que celle-là, reprit l'oncle, mais il ne s'agit pas de moisir, il faut trouver de l'argent.

Jeanne-Marie lui expliqua alors ce qu'elle avait conseillé, et elle l'envoya chez le menuisier pour le prier d'attendre. Celui-ci ne fit pas de difficultés, et il promit d'attendre six mois, mais on n'en fut guère plus avancé, car le créancier réclamait toute la somme, c'est-à-dire cinq cents francs, et pour le moment Pierre à Claude pouvait à peine en réaliser une centaine. On lui avait donné un mois pour s'acquitter et le terme approchait. Pour comble d'ennuis, la saison s'avançait et l'année devenait de jour en jour plus pénible. Les pluies continuaient, ou ne cessaient qu'à de rares intervalles, pour faire place dès la fin de septembre aux gelées blanches et au froid. Une gêne inconnue jusqu'alors commençait à se faire sentir, et les récoltes qui n'étaient pas encore enlevées étaient gravement compromises. Le mal était partout : les vignobles faisaient mal à voir ; les champs de nature humide n'avaient littéralement rien produit ; çà et là les pentes bien exposées avaient moins souffert, mais dans les contrées élevées, l'aspect du pays était des plus tristes. Dès les premiers jours d'octobre la neige avait blanchi les croupes du Jorat, et dans plusieurs localités on dut secouer les avoines tardives, dès longtemps fauchées, et les faire sécher au four. Sur le plateau maigre et froid qui s'étend de la Tour-de-Gourze au Chalet-à-Gobet, les pommes de terre gelèrent dans les champs, et l'on dut en abandonner une bonne partie. Vers le haut Jorat, à la fin d'août, on avait coupé un à un les épis de seigle ou de froment qui avaient bonne apparence ; le reste n'avait fourni que de la paille.

Pierre à Claude avait, il est vrai, quelques ressources encore, mais il était à prévoir que les choses ne feraient qu'empirer pendant l'hiver, et qu'au printemps surtout la gêne deviendrait excessive : tout cela avait fini par l'inquiéter sérieusement. Judith, de son côté, finit par s'apercevoir qu'un nuage traversait sa vie de famille, et que ses parents devaient avoir quelque grave sujet de tristesse. Cette idée la tourmenta longtemps, et souvent, le soir, elle se prit à pleurer, s'imaginant qu'elle pouvait être la cause indirecte des chagrins domestiques. Son père n'avait pas voulu qu'elle sût rien de ce qui s'était passé. Affaire d'amour-propre : au-dehors, il tenait à prouver qu'il était assez fort pour faire face de tous les côtés, pour payer le trousseau et pour se libérer du cautionnement ; à l'intérieur il ne voulait pas se trouver humilié en face de sa fille en lui laissant voir que la première question pouvait le mettre dans l'embarras. Comme tous les campagnards, il tenait au décorum, au rang plus qu'à toute autre chose ; or, avouer de la gêne, n'était-ce pas redescendre d'un cran dans l'estime publique. Du reste, on peut lui pardonner ce brin d'orgueil, puisqu'il lui donnait assez d'énergie, chose rare en lui, pour tenter de vaincre les circonstances et d'assurer quand même le bonheur de sa fille. Mais le secret qu'il avait voulu garder, elle le découvrit ; nous allons voir qu'elle était digne de le partager.

* * *

Un soir, après s'être retirée dans sa chambrette, Judith crut entendre qu'une vive discussion était engagée, dans la cuisine, entre son père et sa mère. Bientôt, les paroles devenant plus vives, elle saisit quelques mots qui furent un éclair pour elle, et frappée de ce qu'elle venait d'entendre, elle tomba sur une chaise, abattue et bouleversée. La pauvre enfant venait de comprendre que dans les circonstances actuelles elle se trouvait être à charge à ses parents, et que d'un autre côté son bonheur pouvait être compromis. Elle resta un certain temps comme écrasée sous le poids de cette découverte, puis un torrent de larmes se fit jour. Elle pleura longtemps et abondamment, comme il sied aux jeunes filles, puis elle pria, de tout son cœur, de toute son âme ; alors, plus résignée, plus calme et plus forte, elle se mit à réfléchir à ce qu'elle avait entendu. Elle venait d'être le sujet d'une querelle entre son père et sa mère ; Jeanne-Marie avait reproché à Pierre à Claude le mariage précipité de leur fille et le malencontreux cautionnement ; celui-ci avait répondu qu'on l'ennuyait, qu'on voyait toujours les choses en noir et que finalement, si les choses avaient mal tourné, il n'en pouvait mais : quel était, en pareille circonstance, le rôle d'une brave fille, et quel parti pouvait-elle prendre, pour ramener la paix dans la maison et pour avoir elle-même une conscience pure et tranquille ? Il n'y en avait qu'un, c'était de renoncer à cette union qui n'attendait plus que la bénédiction du pasteur ; c'était de se dévouer à ses parents jusqu'à ce que de meilleurs jours se fussent levés pour la famille.

Judith n'hésita pas longtemps, et sa détermination prise, elle en remercia le Seigneur et ne songea plus qu'à la mettre à exécution. Mais ce n'était point si facile qu'il lui avait semblé, car d'un côté, si elle en parlait tout de suite à ses parents, elle craignait de rencontrer une opposition formelle de la part de son père qui, faible, insouciant et indécis quand il s'agissait de se déterminer, ne voulait plus reculer dès qu'il était engagé, et se montrait rebelle aux conseils, s'il y avait le plus petit grain d'amour-propre à sacrifier. D'un autre côté, comment le cousin allait-il

recevoir le curieux message qu'elle songeait à lui faire parvenir. Enfin qu'allaient dire les gens, qui, ne comprenant pas le fond des choses, pourraient l'expliquer au pire et en tirer toutes sortes de conjectures. Ici elle se souvint de la tante Françoise. Bonne idée! se dit-elle, elle pourra sans doute me dire ce que je dois faire. Pourtant si je parlais tout de suite à ma mère..., mais je ne sais comment lui dire que j'ai entendu la querelle. La tante Françoise a toujours de si bonnes paroles: allons d'abord piquer un psaume chez elle. *(A suivre).*

Le concert helvétique à Sion en 1854.

Elle n'est plus, la bonne vieille Société helvétique de musique! Elle a disparu sous les exigences de l'art moderne et c'est dommage. On aimait à voir ces vieux amateurs, tous les deux ou trois ans, se réunir fraternellement pour exécuter ensemble quelques chefs-d'œuvre. Bien des notes étaient pour les mouches; la justesse et la mesure laissaient beaucoup à désirer, toutefois nous n'avons pas vu disparaître cette fête sans un serrement de cœur: nos festivals ne l'ont pas remplacée.

En 1854, Sion se trouvait à une grande distance de Lausanne; aujourd'hui Paris est plus près. On s'y rendait en combinant les bateaux à vapeur et les diligences; le voyage durait fort longtemps. Je n'eus pas besoin d'employer ces moyens de communication, car je parcourais alors les Alpes vaudoises; et justement, l'avant-veille du concert, j'étais au Châtelet (Gsteig). Je n'étais séparé de Sion que par 14 lieues environ de marche et je partis de bon matin, accompagné d'un guide, car jamais je n'avais encore traversé ces hauteurs.

Jusqu'au sommet du col, tout alla bien; mais là, comme c'est l'ordinaire, une pluie fine et froide vint nous glacer. Il n'y avait pas d'hôtel à cette époque; une caverne peu profonde nous servit d'abri et nous mangeâmes de bon appétit les provisions que nous avions apportées.

Arrivés bientôt à certains chalets, où la crème était excellente et la propreté douteuse, nous fûmes réchauffés par l'ardent soleil du Valais; la descente nous parut plus pénible encore que la montée. Le sentier n'était qu'un torrent; il nous fallut, pendant près d'une heure, sauter de pierre en pierre. Enfin nous entrâmes dans un petit village; un demi pot de vin que l'on nous servit rafraîchit notre gosier et brisa nos jambes. Mais nous fîmes de nécessité vertu, et par une chaleur torride, nous entrâmes dans la capitale des Sédunois.

La fatigue m'empêcha, ce jour-là, d'aller voir les préparatifs du concert. Le lendemain, j'étais bien las encore; cependant je m'approchai de la cathédrale, où avait lieu une répétition. Là, dans une encoignure extérieure du mur, un curé écoutait les sons mélodieux qui sortaient de l'édifice; je surpris même une larme dans ses yeux.

Les bons Valaisans s'étaient mis en quatre pour bien recevoir la Société helvétique de musique. Ils auraient voulu même n'admettre dans les chœurs que des jeunes filles nobles: par malheur, la noblesse n'est pas toujours une garantie de la beauté de la voix et l'on dut commettre mainte infraction à la règle que l'on avait posée.

La veille, le lundi 10 juillet, les musiciens bernois, genevois, vaudois, étaient arrivés par divers véhicules jusqu'aux portes de la ville. Les Valaisans allèrent à leur rencontre avec la musique de Sion. Un cortège se forma et tous ensemble entrèrent à Sion sous un arc de triomphe, qui portait l'inscription suivante:

Vous que depuis longtemps notre pays souhaite,
Enfants de l'harmonie en ces lieux accourus,
Votre arrivée ici pour nous est une fête,
Et nous fera compter un jour heureux de plus.

Lorsque les chanteurs et musiciens furent parvenus à l'Hôtel de-Ville, le colonel Gerber (Berne) remit le drapeau de la Société à M. Zen. Ruffinend, président du Conseil d'Etat valaisan et du comité de la fête. Les paroles les plus cordiales furent échangées, et un accueil fraternel prouva aux membres de la Société de musique ce que l'on savait déjà, c'est que le Valais est la terre classique de l'hospitalité et du patriotisme.

Depuis plusieurs jours, M. Methfessel, l'habile chef d'orchestre de Berne, séjournait à Sion pour les derniers apprêts du concert. Les solistes désignés étaient Mlles Kiefer, de Berne, et Rohrdorf; MM. Marcillac et Dubouret, de Genève, M. Künzer, de Vevey.

Le concert commença le lendemain, à deux heures de l'après-midi. L'orchestre eut la galanterie de saluer par une fanfare l'arrivée de Monseigneur l'évêque du Valais. Tout se passa bien; le morceau principal était le *Lobgesang*, de Mendelsohn; il fut joué d'une manière très correcte.

Après le concert, j'eus le plaisir de rencontrer plusieurs de mes amis de Lausanne: les uns vivent encore, leur barbe est grise comme la mienne; les autres ont été emportés par le flot des âges. Ces instants heureux, auxquels on ne pense jamais sans émotion; ces souvenirs charmants qui embellissent notre vieillesse, c'est la Société helvétique de musique qui nous les a procurés jadis; aussi nous lui avons dit adieu avec regrets: nous entendrons, je le crois, de la musique plus savante et plus harmonieuse; mais nous doutons fort qu'elle laisse dans nos cœurs des impressions aussi durables, aussi douces, aussi bienfaisantes.

J. B.

Réponse au dernier problème. — Capital 12,450 fr. Taux 4 %. — Ont répondu juste: MM. A. Robert et Humbert-Droz, Ch.-de-Fonds; — Café Comte et café chocolat, Morges; — Tanner, Yverdon; — Cuhat, Monthey; — Vuarnoz, Flamatt; — Fatton, Bienne; — Chessex, fils, Clarens; — Chaillet, V.-Bozon; — Delessert, Vufflens; — Pichonnat, Lovattens; — Pelot, B.-Orjulaz; — Bastian, Forel; — Bettex, Combremont; — Margot, Ch.-de-Fonds; — Favre, Romont; — Favre, Aubonne; — Guilloud, Avenches; — Matthey, Echallens; — Réviol et Orange, Genève, — Rohrbach, Lausanne; — Dufour, café, Vevey; — Jacot, Ch.-de-Fonds.

Charade.

Rien d'impossible à mon premier,
Rien d'existant sans mon dernier,
Rien d'affirmé sans mon entier.

Tour du monde. — Toujours grand succès. On annonce des trains spéciaux avec retour de nuit, organisés par le J.-S., pour lundi 20 mars, dans la direction Vevey, Montreux, Villeneuve; et pour le mardi 21, dans la direction Cossonay, Yverdon, Grandson.

L. MONNET.

CAUSERIES du CONTEUR VAUDOIS

1re série, nouvelle édition, considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins par RALPH.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS et dans toutes les librairies.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

COMPTES DE MÉNAGE

VALABLES POUR 4 ANS

En vente à la *Papeterie Monnet.* — Prix 2 fr

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils. Lausanne.

Demander à **J.-H. MATILE,** au Petit-Bénéfice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes; draperie, cotons, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrement

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,50. — Canton de Fribourg à fr. 28,—. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 106.50. De Serbie 3 % à fr. 86,—. — Bari, à fr. 60,—. — Barletta, à fr. 45,50. — Milan 1861, à 39,50. — Milan 1866, à fr. 11,75. — Venise, à fr. 25,75. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108, —. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15,—. — Tabacs serbes, à fr. 11,75. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Cie, *Ancienne maison J. Guilloud,* 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.